

# BON-CADEAU POUR

## ACTIONS(S)

# ÉNERGIE PARTAGÉE

Pour une énergie locale et citoyenne !



Tu participes directement à  
la transition énergétique !



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

[www.energie-partagee.org](http://www.energie-partagee.org)

# Bravo ! Vous êtes actionnaire d'Énergie Partagée

## Votre placement sert à des projets d'énergie renouvelable maîtrisés par des citoyens



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

### Première étape : Valider votre souscription

Quelqu'un de votre entourage vous a offert une ou des actions Énergie Partagée. Pour finaliser cette souscription en votre nom, il vous reste à nous renvoyer :

- le bulletin de souscription rempli et signé (téléchargeable sur <http://energie-partagee.org/investir-dans-les-projets/offrir-des-actions/>)
- la copie d'une pièce d'identité (recto-verso)
- un justificatif de domicile

➤ Adresser ces pièces à : Énergie Partagée Investissement,  
10 avenue des Canuts, 69120 Vaulx-en-Velin

Une attestation de titres vous sera adressée.

### La transition énergétique est affaire de citoyens

Partout en France, des projets sont initiés par des alliances d'habitants pour consommer moins d'énergie et produire une énergie saine, locale et responsable.

Souscrire à Énergie Partagée, c'est agir auprès de ces porteurs de projets et mettre son épargne au service d'une cause essentielle : la transition énergétique.

L'argent collecté par Énergie Partagée est investi dans des projets citoyens et collectifs, dans le respect de la Charte Énergie Partagée.

